

PROJET SPORTIF POUR LE PATINAGE DE VITESSE DEVELOPPEMENT ET PREPARATION POUR L'ACCES AU HAUT NIVEAU REFLEXIONS POUR 2016-2022 ET AU DELA !

Thierry Soler, Directeur technique National, a adressé aux clubs de vitesse le 22 avril 2016 une note présentant l'organisation du Pôle France de short track de Font Romeu pour la saison 2016/2017. La CSNPV a pris connaissance des nouvelles dispositions, et apporte son analyse à la nouvelle situation.

SITUATION ANTERIEURE JUSQU'A CE JOUR :

Mis en place en 2010, le centre national de short track a rassemblé à Font-Romeu en un même lieu les meilleurs patineurs français sénior et junior

- **Elite** – compétiteurs Coupes du monde, Championnats Europe, Championnats du Monde - principalement séniors et juniors A, B
- **Jeunes** : compétiteurs préparés à Championnats du monde junior – principalement juniors, mais aussi « réserve » du pôle Elite-Juniors accueillis en Lycée – Juniors A, B
- **Espoirs** : jeunes compétiteurs juniors en préparation au pôle junior – préparés aux Starclass et ISU Europa Cup Junior. Accueillis en Collège (3^e et 4^e et 2nde)- juniors B et C2

A l'expérience de l'olympiade passée, des athlètes peuvent passer d'un groupe à l'autre en fonction de l'évolution de leur potentiel sportif.

A ces groupes, se rajoute :

- **Groupe renforcement détection** : généré à l'occasion des regroupements-détection - principalement juniors C et D, éventuellement E, en préparation à l'accès au groupe jeunes et dans la logique de continuité du parcours d'excellence sportive. Environ au nombre de 20, ces enfants sont sélectionnés par le critère d'avoir réalisé les temps qualificatifs aux compétitions européennes « Starclass ».

SITUATION ANNONCEE POUR 2016-2017

- 31 athlètes étaient accueillis à Font Romeu. Seuls 19 sont gardés (portés à 20 avec le retour de Benjamin MACE de la grande piste). 19 sont en sénior ou junior A.
- 2 séniors et 2 juniors ne sont plus sur la liste
- 8 jeunes sont retirés du pôle vers leurs clubs sous une appellation « Détection » rejoints par 8 nouveaux athlètes.

Sans préjuger de décisions que peuvent prendre certains athlètes, la situation devient la suivante :

		POLE FONT ROMEU		« DETECTION »	
		D	H	D	H
SE	12	3	9		
JA	7	3	4		2
JB	7			4	3
JC	4		1	2	1
JD	4			3	1
		6	14	9	7

PREMIERES REMARQUES

- **Groupe Font-Romeu dénommé « Pôle France »**
 - à quelques exceptions près, le groupe est resserré aux potentiels de préparation aux JO de Pyeongchang dans 1an ½ (si relais qualifiés, 4 ou 5 dames – 5 hommes)
 - 5 garçons et 3 filles en junior, pas de relais dames performant pour 2017 ? (si relais inscrits, 4 dames – 4 hommes)
 - Quid de la préparation d'un groupe pour les Monde Junior 2018 ?
 - 6 dames : Quid du développement féminin, pourtant donné comme objectif par le Ministère.
 - Encadrement : 2 cadres seulement, un appoint ponctuel envisagé mais sans certitudes.
 - Pas de précision sur le programme sportif général : uniquement compétitions majeures ? quid de ceux qui ne les font pas ? Quid de la Starclass ?
 - Pas de précision sur l'encadrement aux compétitions autres que majeures

- **Groupe « Détection »**
 - Catégorie ramenée d'« Espoir » à « détection »
 - Effectif réduit (16) voire moins si abandons.
 - Pas de précision sur les critères (cf potentiel critères Starclass ci-dessous).
 - Quantité de glace insuffisante pour une progression réelle vers le haut niveau
 - Durée des stages à préciser avec prise en compte des déplacements de compétitions qui les affectent
 - Pas de précision sur l'encadrement général pendant les stages (enfants de moins de 15 ans en internat)
 - Pas de précisions quant aux prises en charge des déplacements en Starclass et aux stages
 - Pas de précision sur l'encadrement en déplacement, notamment Starclass

POTENTIEL CRITERES STARCLASS (hors pôle FR)

Le développement et la préparation vers le haut niveau sont orientés vers des jeunes athlètes qui ont acquis leurs temps européen « Starclass ». Les niveaux championnats de France sont du ressort des clubs et Ligues ou inter-ligues.

		Ayant les temps Starclass (nouveaux temps 2016-17)		Rappel liste détection		Ecart
		D	H	D	H	
SE	5	0	5			5
JA	6	1	5		2	4
JB	11	5	6	4	3	4
JC	7	4	3	2	1	4
JD	18	12	6	3	1	14
47		22	25	9	7	31

(pas de junior E qualifié actuellement)

ROLE DE LA CSNPV ET DES RESPONSABLES ET COACHS DE CLUBS

A l'évidence, bien des questions ne sont pas abordées.

La date tardive est un premier problème, certains jeunes ayant déjà effectué leurs inscriptions au lycée ou à l'université. L'absence de concertation avec la CSNPV et les clubs et coachs en est un autre.

La CSN patinage de vitesse, est porteuse de l'action de développement et de préparation à l'accès au haut niveau, avec les responsables de clubs, les coachs, et s'efforcera de soutenir les actions qui préparent l'avenir de la présence française au plus haut niveau en short track international.